



**BPW SWITZERLAND**  
Business & Professional Women



## **L'Equal Pay Day 2010 aura lieu le 11 mars 2010**

**L'écart salarial entre hommes et femmes s'est encore creusé pour atteindre 19.3%**

**Le Business and Professional Women (BPW) annonce la deuxième journée pour l'égalité salariale**

**La journée du 11 mars 2010, qui a pour but de promouvoir l'égalité de salaire entre hommes et femmes, est organisée par le Business and Professional Women (BPW) Switzerland, l'association la plus importante de Suisse et du monde des femmes actives occupant des postes à responsabilité. L'écart salarial s'est péjoré passant de 18.9% en 2006 à 19.3% en 2008. Différentes actions et manifestations seront organisées dans toute la Suisse le jour de l'Equal Pay Day pour demander l'égalité salariale.**

Selon l'enquête sur la structure des salaires 2008 publiée ce jour, les femmes en Suisse gagnent 19.3% de moins que leurs homologues masculins. C'est une dégradation de la situation de 0.4% en comparaison avec l'année 2006. La situation s'est aggravée de 0.4% par rapport à 2006. Le jour choisi pour l'Equal Pay Day correspond au nombre de jours supplémentaires qu'une femme doit travailler à la fin d'une année pour atteindre le même salaire annuel que ses collègues masculins. La différence de salaire est injuste et contrevient à la loi sur l'égalité.

D'après l'enquête sur la structure des salaires menée en 2008 par l'Office fédéral de la statistique, les femmes, avec un salaire mensuel de 5'040 francs (valeur centrale) gagnent 19.3% de moins que leurs collègues masculins (6'248 francs). L'écart salarial entre les femmes et les hommes varie en fonction des qualifications requises pour le poste de travail. Pour les travaux les plus qualifiés, avec un salaire de 6'508 francs, les femmes touchent 19.3% de moins que leurs collègues masculins. Pour les tâches nécessitant des connaissances spécialisées la différence s'élève à 12.0%, et pour les activités simples et répétitives elle atteint 15.1%.

### **Les causes de l'écart salarial**

La différence de salaire de 19.3% en défaveur des femmes est en partie explicable par des facteurs structurels liés aux postes de travail, aux entreprises et aux qualifications personnelles. Parmi les différences de structure, on peut citer notamment que les femmes sont sous-représentées dans les fonctions hautement qualifiées et aux postes de cadre, et qu'elles travaillent plutôt dans des branches où les salaires sont bas. Elles sont en moyenne plus jeunes, moins expérimentées et moins bien formées que les hommes. La taille de l'entreprise joue également un

rôle dans les différences salariales entre les femmes et les hommes: elles sont plus marquées dans les grandes entreprises, où les postes de cadres sont principalement occupés par des hommes. L'ensemble de ces facteurs représentent plus de 60% de l'écart salarial dans le secteur privé.

Le Business and Professional Women (BPW) réproouve la discrimination répétée faite aux femmes lors du recrutement pour des postes de cadres, comme pour l'accès à la de formation continue. Les statistiques le mettent en évidence en parlant de différences structurelles. Avec pour conséquence que les mesures statistiques mettent en évidence des différences structurelles

C'est pourquoi le Equal Pay Day 2010 abordera les thèmes de la négociation salariale et des honoraires, les plans de carrière et la formation continue. Les femmes doivent acquérir les compétences pour gérer leurs candidatures, comme leur plan de carrière selon les conditions salariales existantes, en étant mieux informées et plus sûres d'elles-mêmes. Les femmes sont aujourd'hui mieux formées qu'auparavant, il n'y a dès lors plus aucune raison qu'elles soient aussi faiblement représentées dans les positions de cadres.

L'Equal Pay Day est organisé dans plusieurs pays européens, notamment en Allemagne, Autriche, Belgique ainsi que dans d'autres pays européens plus éloignés. Le European Women Lobby (EWL) lancera également en 2010 une journée d'action pour l'égalité salariale.

**Personnes de contact:**

**BPW Switzerland**

**Sabine Schmelzer**, Présidente centrale BPW Switzerland, 062 534 79 11,  
[sabine.schmelzer@bpw.ch](mailto:sabine.schmelzer@bpw.ch)

ou

**Monique Ryser**, Vice-Présidente centrale BPW Switzerland, 031 311 65 25,  
[monique.ryser@mac.com](mailto:monique.ryser@mac.com)

**[www.equalpayday.ch](http://www.equalpayday.ch)**